

(SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP). *Total: 77.*

*Se sont abstenus:*

Piller A. (SE, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 2*

## Projet de décret N° 95

**portant dépôt d'une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale (transport d'animaux)<sup>1</sup>**

Rapporteur: **Dominique Butty** (PDC/CVP, GL).

Commissaire: **Pascal Corminbœuf, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts.**

**Le Rapporteur.** Je tiens tout d'abord à remercier les membres de la commission, le commissaire du gouvernement et également M. Pascal Kraehenbuehl pour leur aide dans l'étude de cette initiative qui faisait suite à une motion des députés Josef Fasel et Fritz Burkhalter. Cette initiative a pour but d'éviter stress et souffrance aux animaux par des transports inutiles, de protéger l'état sanitaire de nos propres animaux, d'éviter des distorsions de concurrence avec les entreprises étrangères. Elle n'a pas pour but de régler la relation globale entre animaux et consommateurs. Cette initiative n'a pas pour but de régler les circuits économiques du marché de la viande. La majorité des transports d'animaux vivants est induite par des avantages économiques. Ils offrent également la possibilité de sacrifier des animaux selon des rites interdits en Suisse. Cette initiative n'a pas pour but non plus de régler d'une manière définitive la problématique des transports. Il faut également ressentir cette initiative comme un appui pour des démarches analogues faites au niveau fédéral. En ce qui concerne l'état d'avancement des accords bilatéraux évoqués dans le libellé et comme convenu avec lui, je me permettrai de donner la parole au commissaire du gouvernement. Dans le sens de ce qui vient d'être évoqué, je vous demande d'accepter l'entrée en matière sur ce projet de décret comme la commission l'a fait à l'unanimité.

**Le Commissaire.** En effet, je ne vais pas répéter ce qu'a dit M. le Rapporteur qui connaît très bien le sujet. Les débats ont eu lieu lors de l'acceptation de l'initiative. Je me permets tout de même de corriger un point qui est dans les considérants où on parle d'un «accord» conclu entre l'Union européenne et la Suisse concernant les bilatérales agricoles, les «Freihandelsabkommen» comme on les appelle. Toutefois, il s'agit bien de «négociations» qui sont en cours et le contrat n'est pas conclu comme vous le savez. Je devais donc apporter cette nuance, et la commission a décidé que si je le faisais *en plenum* ce n'était pas nécessaire de modifier les considérants.

**Binz Joseph** (UDC/SVP, SE). Die SVP-Fraktion wird dem Dekret über die Einreichung einer Standesinitiative über Tiertransporte bei der Bundesversammlung zustimmen.

<sup>1</sup> Message p. 2419.

Was mich aber als Fuhrhalter in diesem Dekret stört: «Schliesslich erwähnen die bürgerlichen Motionäre die Umweltbelastung, die durch den zusätzlichen Schwerverkehr weiter zunehmen würde.» Die Motionäre sollten bitte zur Kenntnis nehmen, dass der Strassenverkehr, der Schwerverkehr im Dienste unserer Wirtschaft – und hier in diesem Fall für die Landwirtschaft – verkehren und zudem eine planwirtschaftliche Schwerverkehrsabgabe bezahlen. Für den Tiertransport bezahlen die LKW's sogar eine tiefere Schwerverkehrsabgabe – dies zugunsten der Landwirtschaft. Hören wir endlich auf, unter bürgerlichen Politikern mit dem Argument Umweltbelastung Schwarzpeter zu spielen. Hören wir endlich auf, ein Gewerbe zu diffamieren, dass weltweit die höchsten Umweltgesetze praktiziert.

**Aebischer Bernard** (PS/SP, SC). Le niveau de maturité d'une société s'évalue en rapport à son comportement environnemental. Les animaux, quels qu'ils soient et quelle que soit leur destinée, font partie de cet environnement. Les pratiques européennes en matière de transport routier d'animaux sont scandaleuses. Il est inconcevable que la Confédération prête la main à ces pratiques barbares. Le groupe socialiste votera unanimement ce décret qui va dans le sens d'un respect qu'ont les éleveurs de bétail de notre pays envers les animaux et vous invite à en faire de même.

**Glauser Fritz** (PLR/FDP, GL). Le projet de décret N° 95 relatif au transport d'animaux a attiré toute l'attention du groupe libéral-radical. Nous partageons les soucis des motionnaires en ce qui concerne les transports des animaux vivants traversant la Suisse. Avant tout, notre grande inquiétude est le non-respect de la protection des animaux, mais aussi l'augmentation de ces convois et du risque lié aux épizooties. Avec ces considérations, le groupe libéral-radical vous demande d'accepter le projet de décret dans sa version bis.

**Lauper Nicolas** (PDC/CVP, SC). Le groupe démocrate-chrétien votera à l'unanimité le projet tel qu'il est présenté par la commission.

**Mutter Christa** (ACG/MLB, FV). An dieser Stelle war eigentlich eine lange und leidenschaftliche Rede unseres Kollegen Louis Duc geplant, auf die Sie nun leider verzichten müssen. Das Mitte-Links-Bündnis schliesst sich den Vorrednern an und unterstützt das Dekret. Herr Kollege Joseph Binz möchte ich sagen, dass die Einführung dieser Transporte nicht nur eine zusätzliche Tierquälerei, sondern eben auch eine enorme zusätzliche Umweltbelastung bedeuten würden. Jeder Lastwagen, der die Schweiz mit einer solchen Fracht an Bord durchquert, wäre ein Skandal für die Schweiz.

**Le Rapporteur.** Je remarque avec grand plaisir que l'entrée en matière n'est pas contestée et je vous remercie de la confiance qui est ainsi faite aux travaux de la commission. Je remarque avec le même plaisir que dans ce Parlement, nous avons deux valeurs sûres, M. Binz et M<sup>me</sup> Mutter, aux deux extrêmes de l'échi-

quier. Je voulais dire que M. Binz, par sa constance, me réjouit le cœur et on voit que les transports lui tiennent bien à cœur, au contraire de M<sup>me</sup> Mutter, qui les a en horreur!

Je rappellerai simplement que cette initiative a pour but d'éviter stress et souffrance aux animaux et loin de là la volonté à cette initiative de régler d'une manière définitive la problématique des transports.

**Le Commissaire.** Je remercie tous les intervenants qui soutiennent ce décret. Je signale aussi que le Conseil d'Etat se rallie à la version bis de la commission.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

ART. 1

**Le Rapporteur.** Le transport des animaux est actuellement autorisé en transit à travers la Suisse, par le rail et les airs. Il est donc plus correct de demander une interdiction pure et simple.

Je vous demande donc de vous rallier à la version de la commission et j'ai entendu avec plaisir que le Conseil d'Etat s'y ralliait également.

**Le Commissaire.** Pas de commentaire.

– Modifié selon le projet bis.<sup>1</sup>

ART. 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS

**Le Rapporteur.** Pas de commentaire.

**Le Commissaire.** Un seul commentaire. Il serait utile que le Secrétariat du Grand Conseil essaye de prendre contact avec les autres cantons où existe la même initiative pour que l'on puisse arriver de manière un peu plus coordonnée au niveau de l'Assemblée fédérale. Avec cette possibilité, je pense que l'on serait davantage pris au sérieux si tous les cantons arrivaient à peu près en même temps.

– Adoptés.

**Le Président.** Nous prenons acte de votre demande et le Secrétariat du Grand Conseil fera le maximum pour aller dans ce sens-là.

*Vote final*

– Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, tel qu'il sort des délibérations, par 81 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstentions.

*Ont voté oui:*

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chasot (SC, ACG/MLB), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/

SVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (, ), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfél-H (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 81.*

## Motion M1050.08 Michel Losey/Fritz Glauser

(prolongation du moratoire sur la culture de plantes génétiquement modifiées)<sup>2</sup>

*Prise en considération*

**Andrey Pascal** (PDC/CVP, GR). La motion nous rappelle que le 27 novembre 2005, le canton de Fribourg a voté à 59,5% en faveur de l'initiative fédérale pour les aliments produits sans manipulation génétique demandant un moratoire de 5 ans sur l'utilisation d'OGM. A la suite de cette votation, un programme national de recherches sur l'utilisation et les risques de dissémination des plantes génétiquement modifiées a été lancé. Les résultats ne seront pas connus avant la fin du moratoire qui arrivera à échéance en novembre 2010. Au vu de ces constatations, les motionnaires demandent au Grand Conseil de présenter une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale visant à prolonger d'au moins 3 ans le moratoire.

En conclusion le groupe démocrate-chrétien prend en considération cette motion et vous invite à en faire de même.

**Mutter Christa** (ACG/MLB, FV). Nous avons gagné cette votation en 2005 et nous demandons aujourd'hui de prolonger ce moratoire de 3 ans. C'est une motion qui a été lancée dans plusieurs cantons avec un texte plus ou moins identique pour soutenir la démarche du Conseil fédéral qui est aussi d'accord de prolonger ce moratoire de 3 ans parce que les milieux scientifiques n'arrivent pas au bout de leurs travaux. C'est en quelque sorte un cadeau que les milieux écologiques, les organisations d'environnement et les associations des

<sup>1</sup> Les propositions de la commission figurent en p. 2421.

<sup>2</sup> Déposée et développée le 4 avril 2008, BGC p. 536; réponse du Conseil d'Etat, le 19 août 2008, BGC de septembre p. 1645.